

France-Digne-les-Bains: Commissioning of heating installations

OJ S 85/2021 03/05/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Département des Alpes-de-Haute-Provence

National registration number: 22040001400019

Postal address: 13 rue du Docteur-Romieu, CS 70216

Town: Digne-les-Bains

NUTS code: FRL01 Alpes-de-Haute-Provence

Postal code: 04995

Country: France

E-mail: correspondre@aws-france.com

Telephone: +33 492300400

Internet address(es):Main address: <http://www.mondepartement04.fr>Address of the buyer profile: <http://www.agysoft.marches-publics.info/>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.agysoft.marches-publics.info/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.agysoft.marches-publics.info/>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Exploitation des installations de chauffage et de rafraîchissement dans les bâtiments départementaux —années 2021-2026

Reference number: 21sgb001

II.1.2. Main CPV code

50721000 Commissioning of heating installations

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le présent marché a pour objet: La conduite des installations de chauffage et climatisation du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence comme détaillées dans le CCTP et la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), leur entretien courant, préventif et curatif, leur conduite ainsi que leur dépannage (dont la rémunération est couramment appelée P2). Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché) sont inclus au présent marché le gros entretien ainsi que le renouvellement de matériels. (P3) L'approvisionnement en combustibles nécessaire à la réalisation des clauses contractuelles reste à la charge du client (P1).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Zone MT Digne-les-Bains et bâtiments Centraux
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL01 Alpes-de-Haute-Provence
Main site or place of performance: Tout le Département des Alpes-de-Haute-Provence — 04000 Digne-les-Bains.

II.2.4. Description of the procurement

Exploitation des installations de chauffage et de rafraîchissement — zone MT Digne-les-Bains et bâtiments Centraux.

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60
Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La date prévisionnelle de début des prestations est le 18.10.2021. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat si elle est postérieure à la date du 18.10.2021.

II.2. Description

II.2.1. Title

Zone MT Forcalquier — MT Sisteron
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL01 Alpes-de-Haute-Provence

Main site or place of performance: Tout le Département des Alpes-de-Haute-Provence — 04000 Digne-les-Bains.

II.2.4. Description of the procurement

Exploitation des installations de chauffage et de rafraîchissement — zone MT Forcalquier — MT Sisteron.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La date prévisionnelle de début des prestations est le 18.10.2021. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat si elle est postérieure à la date du 18.10.2021.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner du code de la commande publique, et attestant être en règle sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (pour signer le candidat pourra utiliser son outil de signature électronique qui lui est propre). La lettre de candidature et habilitation des cotraitants (DUME électronique de préférence renseigné directement sur la plate-forme de dématérialisation ou profil d'acheteur AWS; en cas de DUME, chaque cotraitant fournit un DUME; le DC1 reste toutefois accepté).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Crédits prévus au budget départemental en sections de fonctionnement (P2) et d'investissement (P3). La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 24/06/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 24/06/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Un avis serait publié en 2026.

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agysoft.marches-publics.info/>

La procédure de passation utilisée est: l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit de marchés ordinaires passés à prix forfaitaires pour une durée de cinq ans. Cette durée se justifie au regard de la prestation P3 relative aux gros travaux d'entretien et de leur durée d'amortissement. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. En cas de signature électronique, l'acheteur impose l'utilisation d'une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié. L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format Pades. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles

dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22, 24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative;
- 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative;
- 3) recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat issu des arrêts du conseil d'État Tropic du 16.7.2007 et Tarn-et-Garonne du 4.4.2014;
- 4) recours pour excès de pouvoir en ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure;
- 5) recours contre une «Clause réglementaire» issu de l'arrêt du conseil d'État du 9.2.2018 (n° 404982);
- 6) recours en résiliation du contrat issu de l'arrêt du conseil d'État du 30.6.2017 (n° 398445).

VI.5. Date of dispatch of this notice

28/04/2021